

LE GRAND HÉRON



Vol. 18 Numéro 3

Février 2014

LE JOURNAL DE DUPARQUET

SCÈNE MUNICIPALE

Gilbert Rivard

L'année 2014 vient de commencer et nous sommes déjà à réfléchir sur les enjeux prioritaires en cours. C'est toujours ennuyant de parler de chiffres mais je me dois de le faire. Vous avez le budget 2014 de la Ville dans les pages qui suivent. Afin d'arriver en équilibre budgétaire, nous avons dû couper 70,000\$ dans le poste voirie; mais cette coupure n'est que temporaire. J'ai toujours eu comme priorité que pour garder nos infrastructures de voirie en bon état nous devons investir chaque année un minimum de 50,000\$ en immobilisation et un 20,000\$ en entretien; ce qui ne sera pas le cas cette année. Afin d'équilibrer le budget, nous avons dû faire des choix déchirants et c'est la voirie qui a écopé. Dans la section revenus, nous avons perdu la compensation que nous recevions du gouvernement du Québec pour la TVQ qui était de 45,000\$. Il ne faut pas oublier qu'à chaque année l'indexation du coût du système est là pour tous et la Ville n'y échappe pas.

Pour compenser ce manque à gagner, il faut absolument trouver d'autres revenus que l'augmentation des taxes. Dans le domaine municipal, les revenus passent surtout par l'augmentation de la population et par le fait même la construction domiciliaire. Actuellement nous avons l'Avenue du Boisé, où sont disponibles 13 terrains avec tous les services égouts et aqueduc qui sont déjà en place. Les prix de vente de ces terrains sont les plus bas du marché domiciliaire de l'Abitibi. Il faudra faire des efforts pour vendre la qualité de vie que l'on trouve à Duparquet. Mentionnons ainsi : l'un des plus beaux lacs à caractère faunique, un golf, un camping, un service de loisirs, une bibliothèque, Internet haute vitesse, Cablevision, une école primaire, un gym, un dépanneur, un garage et beaucoup d'autres services, et surtout une population accueillante. Ce travail de vente revient un peu à nous tous qui sommes heureux de vivre ici. Si vous avez des parents, des amis, des connaissances qui cherchent à s'installer dans un quartier neuf avec des maisons unifamiliales neuves, ne vous gênez pas pour leur faire savoir que c'est à Duparquet qu'ils peuvent trouver cela.

Actuellement, la population de l'Abitibi-Ouest est en augmentation; c'est une bonne période pour le recrutement et c'est nous tous communautairement qui sommes les meilleurs ambassadeurs de notre territoire. Pour les gens intéressés, la Ville se fera un plaisir de vous recevoir et de vous donner toutes les informations nécessaires.

Dans les priorités que nous devons privilégier, depuis quelque temps, je pense souvent que nous devrions améliorer l'entrée de la Ville du côté Est. La halte routière manque d'esthétique et d'amour même si le comité de développement a fait beaucoup l'an passé. Nous devons donc trouver les moyens afin que cet endroit devienne de plus en plus accueillant et représente l'ensemble de Duparquet. On est toujours impressionné par les décorations qui nous accueillent lorsqu'on entre dans une localité.

SOMMAIRE

À L'HÔTEL DE VILLE	PAGE 2
CAISSE POPULAIRE	PAGE 3
CALENDRIER (COLLECTE DES BACS)	PAGE 4
DE TOUT ET DE RIEN	PAGE 5
IL ÉTAIT UNE FOIS	PAGE 6
IL ÉTAIT UNE FOIS (SUITE)	PAGE 7
BEAU TEMPS / WEB	PAGE 8
BIBLIOTHÈQUE	PAGE 9
COMITÉ DES LOISIRS	PAGE 10
INFO À LA POPULATION	PAGE 11
MESSAGE DE LA FABRIQUE	PAGE 12
LE CHAUFFAGE D'APPOINT!	PAGE 13
LES PETITES ANNONCES	PAGE 14
LETTRE AUX LECTEURS	PAGE 15
PAGE PUBLICITAIRE	PAGE 16



À L'HOTEL DE VILLE !



Lise Boucher, DG

En vertu de l'article 474 de la Loi sur les cités et villes, le conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent. À cet égard, lors de la séance extraordinaire qui a eu lieu le 27 janvier 2014 à 19h00, le conseil municipal a adopté le règlement ayant pour objet d'établir le budget d'opération pour l'année financière 2014.

Voici donc le sommaire des prévisions budgétaires pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2014

PRÉVISION DES REVENUS :

Taxes foncières générales	387 583 \$	
Éclairage de rues	11 696	
Service d'aqueduc	39 139	
Matières résiduelles (ordures et recyclage)	73 094	
Traitement des eaux usées	31 450	
Service des incendies	63 446	
Police	43 249	
Service 9-1-1	1 771	
Tarification ave du Boisé – taux & frontage	5 684	
Sous-total des revenus par la taxation		667 112 \$
Paielements tenant lieu de taxes		27 507
Revenus de sources locales		78 350
Péréquation		23 000
Paielement de transfert traitement des eaux usées		91 000
Autres revenus		5 500
Total des revenus		892 469 \$

PRÉVISIONS DES DÉPENSES :

Administration générale	216 529 \$
Sécurité publique	106 600
Transport routier	127 583
Hygiène du milieu	145 957
Santé & Bien-être	6 067
Aménagement, urbanisme	38 375
Loisirs & culture	56 363
Frais de financement	73 188
Conciliations à des fins fiscales	121 807
Total des dépenses	892 469 \$

COPIE CERTIFIÉE CONFORME ce 29^{ième} jour de janvier 2014

Lise Boucher

Directrice générale et secrétaire-trésorière



CAISSE POPULAIRE

de l'Abitibi-Ouest



Pour vos projets d'avenir, mettez toutes les chances de votre côté !

RAPPEL IMPORTANT !

REER REER REER

Achat d'une maison, retour aux études, voyage au soleil, retraite Lorsque que vous pensez à l'avenir, les projets se multiplient dans votre tête ? Une chose est sûre : pour les réaliser, il est nécessaire d'épargner. Que diriez-vous d'économiser de l'impôt en plus ?

Cotiser à un **REER** est une excellente stratégie à adopter : économie d'impôt grâce au montant investi, choix des placements et faire fructifier l'argent à l'abri de l'impôt.

Une 2^e option s'offre dorénavant à vous pour vous aider à réaliser vos projets : **le compte d'épargne libre d'impôt (CELI)**. Les revenus de placement y progressent sans impact fiscal et ils peuvent être retirés en cas de besoin. Intéressant, n'est-ce pas ?

Ce produit est destiné aux 18 ans et plus et permet d'épargner jusqu'à 5 000 \$ par année à l'abri d'impôt. Complémentaire aux autres régimes d'épargne enregistrés comme le **REER**, le **CELI** est tout indiqué pour réaliser vos projets; répondre à des besoins urgents ou encore obtenir des revenus de placements à l'abri de l'impôt.

Pour plus de détails sur le **CELI**, venez rencontrer votre conseiller, il évaluera avec vous la meilleure stratégie à mettre en place pour vous aider à atteindre vos objectifs.

VOUS AVEZ JUSQU'AU
3 MARS 2014
POUR EFFECTUER VOTRE COTISATION
POUR L'ANNÉE 2013.



CALENDRIER



Ville de Duparquet

Collecte des bacs verts et bleus
Calendrier 2014



JANVIER						
L	MARDI	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7 V	8	9	10	11	12
13	14 B	15	16	17	18	19
20	21 V	22	23	24	25	26
27	28 B	29	30	31		

FÉVRIER						
L	MARDI	M	J	V	S	D
					1	2
3	4 V	5	6	7	8	9
10	11 B	12	13	14	15	16
17	18 V	18	20	21	22	23
24	25 B	26	27	28		

MARS						
L	MARDI	M	J	V	S	D
					1	2
3	4 V	5	6	7	8	9
10	11 B	12	13	14	15	16
17	18 V	19	20	21	22	23
24	25 B	26	27	28	29	30
31						

AVRIL						
L	MARDI	M	J	V	S	D
	1 V	2	3	4	5	6
7	8 B	9	10	11	12	13
14	15 V	16	17	18	19	20
21	22 B	23	24	25	26	27
28	29 V	30				

MAI						
L	MARDI	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6 B	7	8	9	10	11
12	13 V	14	15	16	17	18
19	20 B	21	22	23	24	25
26	27 V	28	29	30	31	

JUIN						
L	MARDI	M	J	V	S	D
						1
2	3 B	4	5	6	7	8
9	10 V	11	12	13	14	15
16	17 B	18	19	20	21	22
23	24 V	25	26	27	28	29

JUILLET						
L	MARDI	M	J	V	S	D
30	1 B	2	3	4	5	6
7	8 V	9	10	11	12	13
14	15 B	16	17	18	19	20
21	22 V	23	24	25	26	27
28	29 B	30	31			

AOÛT						
L	MARDI	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	4 V	6	7	8	9	10
11	12 B	13	14	15	16	17
18	19 V	20	21	22	23	24
25	26 B	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE						
L	MARDI	M	J	V	S	D
1	2 V	3	4	5	6	7
8	9 B	10	11	12	13	14
15	16 V	17	18	19	20	21
22	23 B	24	25	26	27	28
29	30 V					

OCTOBRE						
L	MARDI	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7 B	8	9	10	11	12
13	14 V	15	17	17	18	19
20	21 B	22	23	24	25	26
27	28 V	29	30	31		

NOVEMBRE						
L	MARDI	M	J	V	S	D
					1	2
3	4 B	5	6	7	8	9
10	11 V	12	13	14	15	16
17	18 B	19	20	21	22	23
24	25 V	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE						
L	MARDI	M	J	V	S	D
1	2 B	3	4	5	6	7
8	9 V	10	11	12	13	14
15	16 B	17	18	19	20	21
22	23 V	24	25	26	27	28
29	30 B	31				

LÉGENDE B = BAC BLEU (MATIÈRES RECYCLABLES)
 V = BAC VERT (DECHETS DOMESTIQUES)



DE TOUT ET DE RIEN



Nicole Armour



Salade santé

Râpez 2 petites courgettes, la moitié d'un chou vert, 1 branche de céleri, 3 carottes et coupez quelques échalotes en tranches fines. A ce mélange, ajoutez la vinaigrette maison dont *voici les ingrédients* :



$\frac{1}{4}$ de tasse d'huile végétale, $\frac{1}{4}$ de tasse de vinaigre de riz ou vinaigre blanc, 1 cuil. à soupe de sucre blanc, 3 gouttes d'huile de sésame (pas trop car c'est très concentré), 1 c. à table de jus de citron et 2 cuil. à soupe de mayonnaise. Ajoutez du sel et du poivre au goût. Bien brasser et ajouter à la salade.

Congelez le jus de citron. Comme vous le savez, le prix des citrons est assez onéreux, surtout en hiver, alors profitez-en pour les acheter quand ils sont en spécial. En extraire le jus et le faire congeler dans des bacs à glaçons.



Vous avez un restant de vin, **congelez-le** dans un bac à glaçons, vous pourrez alors ajouter les petits cubes de vin à votre bœuf bourguignon ou à vos plats cuisinés préférés.

Saviez-vous que le **beurre se conserve jusqu'à un an au congélateur**? En effet, il ne perd pas sa saveur s'il est emballé hermétiquement; alors faites vos provisions.

Pour repérer vos clés, peignez (peinture ou vernis à ongles) le bout pour les distinguer; exemple : clé de maison en rouge, clé de garage en vert etc.

Pour équeuter les fraises, enfoncez une grosse paille de bord en bord du fruit.



Pour cacher une égratignure sur un meuble en bois, frottez avec une noix de grenoble.



Les épis de maïs se congèlent très bien; vous n'avez qu'à enlever les poils avant de les mettre au congélateur. Les grains peuvent être ajoutés congelés aux plats tels les soupes, pâtés chinois etc.

Une rumeur voudrait qu'un oignon coupé en deux trempé dans un peu de sucre en poudre ferait partir la rouille sur les outils.....est-ce vrai? Ça marche ou pas? Il ne resterait plus qu'à l'essayer !



IL ÉTAIT UNE FOIS



Stéphane Mongrain



Jack Babin

(partie 1)

Jack Babin, de son vrai nom, Hilarion Babin, est probablement un des premiers non-autochtone à s'être établi en Abitibi. Il est né en 1879 de descendance acadienne. Il est originaire de St-Bonaventure en Gaspésie. Il avait 6 frères dont son jumeau Pierre, et une seule sœur qui était religieuse. C'est en passant par la rivière Outaouais et le lac Témiscamisque, la seule route connue alors, que Jack, à bord de son canot, a atteint le lac Duparquet en 1901. Il y a passé la plus grande partie de sa vie. En ces temps- là, il n'y avait quasiment aucune installation dans la région. Il n'y avait que le poste de traite de la Hudson's Bay Company situé au lac Abitibi, à l'embouchure de la rivière Duparquet, à l'endroit connu aujourd'hui sous le nom de «Pointe aux Indiens ».

En 1902, la compagnie Révillon & frères a construit un gros magasin sur la rivière Duparquet, près de l'actuel emplacement du village de St-Laurent de Gallichan. La compagnie des frères Révillon était une firme de couturiers parisiens fondée en 1839 par Louis-Victor Révillon. À partir de 1893, ils ont ouvert des dizaines de postes de traite de fourrures pour concurrencer directement la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Cette dernière a acquis la compagnie Révillon & frères en 1936.

En 1902, Jack, alors âgé de 22 ans, travaille pour les frères Révillon. Ces derniers achetaient des fourrures aux indiens pour les revendre à la Hudson's Bay. Le travail de Jack consistait à transporter la fourrure en canot, de la hauteur des terres jusqu'au poste du lac Abitibi. Ce qu'on appelait à l'époque « la hauteur des terres » est en fait la « ligne de partage des eaux », qui est à l'origine du mot « Abbittibbi » qui signifie en algonquien « là où les eaux se séparent ». La ligne de partage des eaux passe au sud du lac Duparquet, près de la source de presque toutes les rivières affluentes, dont la rivière Magusi. Elle passe aussi entre les lacs Kanasuta et Opasatica (lac Long), exactement là où passe aujourd'hui la section de la route 117 entre Arntfield, et Virginiatown en Ontario. Jack devait bien connaître le territoire et les cours d'eaux environnants, devant les parcourir régulièrement pour son travail !

On peut dire que Jack a vu naître l'Abitibi; il a connu le territoire en forêt vierge, puis à partir de 1906, il a vu construire le chemin de fer transcontinental qui a amorcé la rapide colonisation de la région. Après avoir travaillé pour les frères Révillon, il a été postillon et a transporté le courrier pendant 4 ans, soit de 1908 à 1912, entre Harricana (Amos) et White-Fish (où se trouve aujourd'hui La Sarre). Jack disait qu'il n'y avait pas beaucoup de monde à ce moment- là dans la région, rien que des ouvriers qui construisaient le chemin de fer, surtout des « fros » précisait-il. Les fros de l'anglais « foreigners », était alors le nom qu'on donnait alors aux immigrants d'Europe de l'est. Il y avait aussi quelques amérindiens sur le territoire, surtout installés sur le bord des cours d'eau.

De par son travail de postillon, Jack transportait les lettres; il n'était pas censé transporter les journaux avec le courrier, mais il le faisait quand même. Ce n'était pas si pesant, disait-il, et ça rendait tellement service aux gens. Il faisait le trajet en traîneau à chiens durant l'hiver, et à pied l'été. Quand ça allait bien, il pouvait partir de La Sarre le matin et ainsi arriver à Amos le soir.

Jack disait que les hivers étaient froids dans ce temps- là et que les 60 ou 70 degrés Fahrenheit en bas de zéro (-55 Celsius) n'étaient pas rares. Durant un matin glacial de février 1909, il était parti chercher une charge de fourrures



IL ÉTAIT UNE FOIS



à Okikodasik (aujourd'hui La Reine) avec ses chiens, et à mi-chemin, il aperçut avec horreur un homme mort, un sibérien, gelé bien dur, encore assis sur le billot où il avait passé la nuit. C'était un gros homme d'environ 55 ans et ça faisait pitié à voir. Le pauvre homme était parti de Matheson à pied afin de s'engager pour la compagnie Foley, Welsh & Stuart, qui effectuait des travaux de terrassement sur le tracé du chemin de fer entre Cochrane (Ont) et La Sarre. Après avoir traversé le grand Lac Abitibi, il est mort de froid et d'épuisement. Jack s'est alors rendu à La Reine afin d'avertir l'ingénieur responsable des travaux. Les « fros » sont allés chercher le corps et l'ont transporté jusqu'à La Sarre. Il fût enterré debout pour que le trou soit moins grand à creuser. L'emplacement où il a été enterré est par la suite disparu sous les cours à bois de la compagnie J.H. Normick Perron Ltée.

Jack Babin a non seulement été un des pionniers de Duparquet, mais il aurait aussi été un des premiers de La Sarre. En 1906, l'ingénieur W.-D. Robertson originaire d'Arichat, Nouvelle-Écosse, est passé à l'endroit actuel de La Sarre pour faire, à l'époque, le tracé du chemin de fer transcontinental. En 1908, juste après que le canton La Sarre ait été arpenté par Pierre-Georges Roy, Jack Babin et d'autres coureurs des bois du poste Abitibi soient Gustave Nadon, Édouard Lemoyne et les frères Zimmerman, ont remonté la rivière Whitefish jusqu'à sa jonction avec le tracé du chemin de fer, et ont été les premiers « squatters » à s'installer sur le site de la future ville. M. Donat Ayotte, fils de Louis Ayotte, considéré comme un des premiers colons de La Sarre, raconte dans le livre du 75ième de La Sarre, que son père avait acheté en 1912 le camp d'un certain Jack Babin qui passait son temps dans les bois avec les indiens.....Il s'agit sûrement du même camp, d'autant plus qu'en 1912, l'année où le train a commencé à passer à la Sarre, cela coïncide avec l'année où Jack a cessé de livrer le courrier et où il a recommencé à travailler pour la compagnie de la Baie d'Hudson.

Suite dans le prochain Grand Héron

Petite précision sur la mère Masha

J'ai eu d'autres informations au bureau des archives nationales au sujet de madame Masha (Le grand héron décembre 2013). Je disais alors que je croyais que son nom de fille était Obradovich et que le nom de son supposé mari était Yerkovich. En fait, c'est le contraire : Son nom de fille était Masa Jerkovich, née le 19 décembre 1905, et décédée le 26 août 1988. Elle a eu un mari du nom de Obradovich dont on ne sait rien et dont le prénom est inconnu. Masa était la fille d'un certain S. Jerkovich et d'une madame W. Basich.

Ceci répond à quelques questions, mais n'explique en rien les transactions immobilières bizarres faites au début des années 1940 avec un certain Dan Yerkovich, et qui sont inscrites au bureau d'enregistrement. Si j'ai d'autres développements, je vous tiens au courant.



BEAU TEMPS OU MAUVAIS TEMPS ?



Norma Gilbert

Résumé des journées les plus froides et des journées les moins froides pour les mois de mars et avril 2013.

Journées les plus froides pour mars :

Le 16 mars : -22° C.

Le 17 " : -19° C.

Le 18 " : -20° C.

Neige : 8 jours

Pluie : 4 jours

Soleil : 13 jours

Journées les moins froides :

Le 28 mars : 0° C.

Le 31 " : 3° C.

Journées les plus froides pour avril :

Le 6 avril : -16° C.

Journées les moins froides :

Le 28 avril : 9° C.

Le 30 " : 7° C.

Neige : 4 jours

Pluie : 4 jours

Soleil : 17 jours

Arrivée des merles d'amérique : 25 avril

Arrivée des hirondelles : 28 avril

LE P'TIT COIN DU WEB



Pour ceux qui aiment fureter sur le web, voici un petit coin qui saura vous intéresser. À chaque parution du journal, je publierai quelques adresses de sites web. Vous vous souviendrez sûrement de la chronique " juste un click " des éditions passées qui était similaire à celle-ci.

Si vous avez de bonnes adresses envoyez-les à : gilbenic26@gmail.com et je les publierai.

<http://www.simplesite.com/>

Faire son site web gratuit.

<http://jeux.lulu.pagesperso-orange.fr/>

Site de jeux pour enfants.

<http://boitedependore.com/saint/stvalentin1.htm>

Biographie de St-Valentin. Voir les traditions, l'humour et les superstitions.

<http://www.fete-enfants.com/saint-valentin-enfants/saint-valentin-quiz.htm>

Quiz pour les petits à l'occasion de la St-Valentin.

<http://3petitesmailles.wordpress.com/le-coin-des-pantoufles/comment-croiser-les-laines/>

Tutoriel de tricot. Comment croiser les laines en faisant des pantoufles.





BIBLIOTHÈQUE



Lise Baron

Je veux dire un gros merci à tous les gens que j'ai rencontrés dans le contexte de mon bénévolat à la bibliothèque. C'est une expérience que j'ai vraiment aimée. J'ai fait 17 ans comme bénévole dont 14 comme responsable et j'ai toujours trouvé très agréable les jasettes avec les abonnés. Mais prochainement, nous quitterons Duparquet pour s'installer à Rouyn.

Je laisse la bibliothèque entre de très bonnes mains; l'équipe qui était là va continuer à vous donner le même bon service sous la direction de Carmen Lacroix. Carmen connaît les rouages de ce service, car elle a déjà été responsable.

Bonne route à toute l'équipe et merci de m'avoir toujours épaulé pendant ces années. Je garde un bon souvenir et je vais revenir vous voir. Lise Baron

**Un grand merci à toi Lise pour ta générosité
et bonne continuation! de la part de toute la paroisse.**



Party retour aux années 80/90

Samedi le 22 Mars
au centre des loisirs à 19hrs



Spectacle de lipping sur le thème des années 80/90
durant la soirée pour ceux qui veulent y participer pour
s'amuser contacter Mélanie :819-948-2107

Musique avec Disco lady et service de bar sur place
Venez vous amuser avec nous !



COMITÉ DES LOISIRS



Le Comité des Loisirs vous invite à participer au Défi Santé 5/30 qui se résume en six semaines de [bonne alimentation](#) et d'activité physique! Le Défi Santé offre une approche globale et du soutien gratuit pour motiver les participants. Que ce soit pour un défi personnel, en famille, ou entre collègues, tous ont la possibilité de participer à ce défi. Une expérience qui permet d'apprendre à faire [des choix sains](#) et à inclure l'activité physique à son quotidien. Bienvenue à tous!

Ouverture du défi 5/30 Lundi, 3 mars Marche santé 19h00 à 20h30 Point de ralliement : Centre des loisirs	Ouvert à tous Habilles-toi chaudement et viens marcher avec nous pour l'ouverture officielle du défi 5/30 suivi d'une collation santé et d'une boisson chaude pour se réchauffer
 vendredi, 14 mars Rallye à la lampe frontale 19h00 à 21h00	Ouvert à tous Enfile tes raquettes, apporte ta lampe frontale et viens parcourir notre sentier en t'amusant à découvrir les différentes questions du rallye.
 Mardi, 18 mars Gym Salle de conditionnement 19h00 à 20h30	On s'essouffle et on fait travailler nos muscles. Adultes seulement
vendredi, 28 mars Quilles Centre des loisirs 19h00 à 21h00	Ouvert à tous Viens t'amuser aux quilles avec nous. Présence de parents obligatoire
 vendredi, 4 mars Fabrication de brochettes de fruits Centre des Loisirs 19h00 à 20h00	Ouvert à tous Viens fabriquer une collation santé avec nous avec une variété de fruits et découvrir de nouveaux fruits. Présence de parents obligatoire
 Mardi, 8 avril On bouge en famille Centre des Loisirs 18h30 à 19h30	Enfile tes espadrilles et viens bouger en famille ! Présence de parents obligatoire



INFO À LA POPULATION



NOUVELLES HEURES

Horaire des services au CLSC

Pour les prélèvements, prendre rendez-vous
au 819 787-2216, poste 233

Duparquet

Services courants :

Mardi, mercredi, 13h30 à 15h30,

Jeudi de 10h15 à 12h00 et de 13h00 à 15h30

Prélèvements sur rendez-vous :

Jeudi de 8h00 à 10h00

Palmarolle

Services courants : mardi de 9h45 à 12h00,

Vendredi de 10h15 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Prélèvements sur rendez-vous :

Mardi de 8h00 à 9h30 et vendredi de 8h00 à 10h00

Gallichan

Services courants : mercredi de 10h15 à 12h00

Prélèvements sur rendez-vous :

Mercredi de 8h00 à 10h00

Horaire de bureau de la ville :

mardi, mercredi et jeudi

de 9h00 à 16h00

Inspecteur municipal :

prendre rendez-vous

au 948-2266

Assemblées : 1^{er} mardi du mois

Bac de recyclage de peinture :

garage municipal

Écoloisirs

Le service de recyclage ciblé est toujours en place et de plus en plus utilisé. Pour ceux qui n'ont pas eu la chance d'en profiter, sachez que maintenant nous acceptons les **vêtements propres et les chaussures** dans le gros bac bleu du côté du stationnement du Centre des loisirs; les **livres, cd, dvd, timbres, appareils électroniques et informatiques, cartouches d'encre, téléphones mobiles, lunettes**: dans le Centre des Loisirs les lundis, mardis et jeudis soir (18:30 à 20:00); les **piles**: dans le contenant situé au 2^e étage dans le hall d'entrée de l'Hôtel de ville; **peintures et solvants** : au garage municipal ; les **contenants vides vont dans votre bac vert**.

Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer avec nous par www.facebook.com/loisirsduparquet ou appelez-nous sur notre téléavertisseur au 819 280-2343.

Rappel concernant les animaux

Un rappel pour vous signaler que tout animal gardé à l'extérieur d'un bâtiment doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir de votre terrain. Les animaux errants seront ramassés et apportés dans un chenil, et ce, sans avertissement. Aussi, constitue une nuisance et est prohibé, un chien qui aboie ou qui hurle d'une manière à troubler la paix. Quiconque ne respecte pas ces règles commet une infraction et est passible d'une amende. Nous vous remercions de votre collaboration afin d'assurer la sécurité et la tranquillité des citoyens.



La Ville de Duparquet



MESSAGE DE LA FABRIQUE



Baptêmes: Les prochains baptêmes dans notre paroisse auront lieu le **6 avril 2014** à 14h00. Pour plus d'information : appeler **Pierrette Lafontaine** au 819-948-2458.

Service de préparation au mariage 2014: Les sessions de préparation se donneront à La Sarre les 28-29-30 mars prochain. Pour information : communiquer avec Colette Roberge au 819-333-5976.

Pastorale des malades: Il est toujours possible de demander la visite du prêtre lorsque vous êtes malades, diminués dans vos mouvements, et que vous en éprouvez le besoin. Il suffit d'appeler au presbytère de Dupuy au numéro 1-819-783-2510 ou à Duparquet au 819-948-2410 ou encore au 819-948-2373 et l'on transmettra alors votre demande à l'abbé Michel Laroche.

Visite à l'hôpital: Si vous êtes hospitalisé(e) et que vous souhaitez avoir la visite d'un prêtre, vous vous adressez au poste des infirmières de l'étage, et vous en faites la demande. Un membre de la famille peut aussi le faire pour vous, si vous n'êtes pas en mesure de la faire vous-même. Le premier répondant pour ce service est l'abbé Jean Dubé de Macamic. Cependant, si vous tenez à ce que ce soit le prêtre de votre paroisse, vous en faites alors la demande, toujours au poste des infirmiers(ères) de l'étage. Vous êtes en droit de l'exiger si c'est important pour vous. Ces modalités font partie d'une entente avec Mgr Gilles Lemay et les quatre prêtres concernés pour ce qui concerne la pastorale des malades à l'hôpital. Toute personne de notre région doit avoir cette assurance que les secours spirituels font partie des «soins» dont on peut bénéficier en situation de maladie. *L'équipe de pastorale et votre curé.*

Capitation 2013

Un gros merci à ceux et celles qui ont remis leur capitation pour l'année 2013. Cet argent est nécessaire pour faire face aux coûts des dépenses courantes de notre paroisse. Pour ceux qui désire remettre leur capitation pour 2014, vous pouvez le faire en tout temps.

Avis de décès - Rapide-Danseur *** Est décédé le 29 janvier 2014, à son domicile, à l'âge de 53 ans, monsieur Gilles Martel, fils de monsieur Marcel Martel et de madame Solange Bordeleau, domiciliés à Duparquet.. Le défunt laisse dans le deuil ses enfants : Samuel (Mélisha Fortier) de Rapide-Danseur et Élisabeth de Victoriaville; ses parents : monsieur Marcel Martel et madame Solange Bordeleau de Duparquet; ses frères et sa sœur : Guy (Jocelyne Arcand) de Duparquet, Pauline (André Bégin) de Danville et Daniel (Nancy Harvey) d'Amos; ses neveux et nièces, ainsi que de nombreux autres parents et amis.



Février

02 11h00 Célébration de la Parole
04 16h15 Messe
09 11h00 Messe
16 11h00 Messe
18 16h15 Messe
23 11h00 Messe

Mars

02 11h00 Célébration de la Parole
05 19h00 Messe avec célébration des cendres

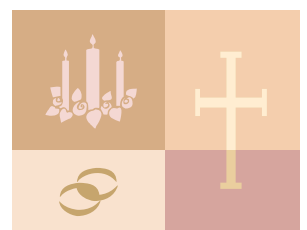
11 15h30 Adoration+Pardon (Carême)
12 15h30 Adoration+Messe (Carême)
16 11h00 Messe
23 11h00 Messe
30 11h00 Célébration de la Parole

Avril

01 16h15 Messe
06 11h00 Messe
13 11h00 Messe
15 19h30 Messe Chrismale à la Cathédrale d'Amos
17 19h30 Jeudi Saint, messe à Ste-Germaine
18 15h00 Office du Vendredi Saint à Duparquet
19 20h30 Veillée Pascale à Roquemaure
20 11h00 Pâques, Messe à Duparquet
27 11h00 Célébration de la Parole

Mai

04 11h00 Messe
11 11h00 Messe
13 16h15 Messe
18 11h00 Messe
25 11h00 Célébration de la Parole
27 16h15 Messe





LE CHAUFFAGE D'APPOINT!



Que ce soit pour réduire la facture d'électricité ou pour palier à une panne électrique pendant la saison froide, l'utilisation des appareils de chauffage au bois (poêle, fournaise, foyer, etc.) comme chauffage d'appoint est très populaire dans une région comme la nôtre. Le chauffage d'appoint électrique (chaufferette) est également un choix fort populaire, sans toutefois oublier ceux au mazout (huile), au propane, au gaz naturel, au kérosène, etc.

Voici quelques conseils de prévention sur le chauffage d'appoint.

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES

- ◆ N'entrez pas de matériaux ou liquides inflammables à proximité de tout appareil de chauffage. Ils pourraient prendre feu et dégager des vapeurs toxiques dans votre résidence;
- ◆ Faites installer, inspecter et entretenir au moins une fois par année, tous vos appareils de chauffage fixes par un professionnel qualifié;
- ◆ Maintenez une distance libre d'au moins 1 mètre entre un appareil de chauffage portatif et les matériaux combustibles (ex. : meuble, draperie, papier, etc.);
- ◆ Ne laissez pas un appareil de chauffage d'appoint sans surveillance tel que foyer, chaufferette électrique, etc.;
- ◆ Installez des avertisseurs de fumée sur chaque étage de votre résidence et vérifiez leur bon fonctionnement. Si ceux-ci sont défectueux ou âgés de plus de 10 ans, remplacez-les;
- ◆ Ayez un extincteur portatif à portée de main et **sachez vous en servir!** Ne l'installez pas trop près d'une source de chaleur.

LE CHAUFFAGE AU BOIS

- ◆ Utilisez un appareil certifié ACNOR ou EPA;
- ◆ Entrez seulement quelques brassées de bois à la fois. Conservez-les loin du foyer ou du poêle à bois;
- ◆ Utilisez du bois sec. Le bois humide nuit à sa combustion et augmente les dépôts de crésote dans la cheminée. **Seul un bon ramonage peut éliminer le crésote;**
- ◆ Faites ramoner la cheminée par un professionnel à toutes les 5 cordes de bois brûlées si vous utilisez beaucoup votre appareil; sinon, au moins une fois par an, préférablement au printemps. À l'automne, réexaminez votre cheminée afin de vous assurer qu'elle n'est pas obstruée (ex. : nid d'oiseau, pièce détachée, etc.);
- ◆ Évitez de brûler du bois traité ou peint, du plastique et d'autres déchets. Ils pourraient dégager des produits toxiques dans votre résidence;
- ◆ Déposez et conservez les cendres dans un contenant métallique à fond surélevé loin de tous matériaux combustibles. Les cendres peuvent rester chaudes jusqu'à 72 heures.

APPAREILS DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUES

- ◆ Assurez-vous que votre chaufferette électrique est certifiée CSA ou ULC; Fermez l'appareil si vous quittez la résidence ou si vous allez au lit.
- ◆ **N'oubliez pas que les chaufferettes d'appoint sont conçues pour un usage temporaire;**
- ◆ N'utilisez pas de chaufferette électrique dans un endroit humide, ni dans un endroit où elle pourrait recevoir de l'eau (ex. salle de bain, salle de lavage, etc.);
- ◆ Branchez la chaufferette directement dans une prise de courant. Évitez l'utilisation d'une rallonge.

MONOXYDE DE CARBONE (CO)

Le monoxyde de carbone (CO) est produit lorsqu'un véhicule ou un appareil brûle un combustible comme l'essence, l'huile, le gaz naturel, le kérosène, le propane et le bois. Les principales sources de CO sont : les moteurs à essence (auto, tracteur, tondeuse à gazon, souffleuse, etc.), les appareils de chauffage à l'huile (fournaise à l'huile), au gaz naturel, au kérosène, au propane et au bois (poêle, fournaise, foyer, etc.).

- ◆ Utilisez un avertisseur de CO homologué par un organisme reconnu comme ULC et CSA;
- ◆ Installez un avertisseur de CO sur chaque étage de la résidence et à un endroit où l'alarme peut être entendue en tout temps.

SAVIEZ-VOUS QUE :

Le monoxyde de carbone est inodore, sans saveur, et non irritant. Par conséquent, il est impossible pour un être humain d'en détecter la présence et la concentration. Seul un avertisseur de CO peut détecter sa présence. Un avertisseur de fumée ne protège pas contre le CO.



PETITES ANNONCES



Avis aux amateurs de ski de fond

Alain Letarte vous invite à prendre le sentier qu'il entretient dans le boisé entre la ville et le Club de motoneige. Vous pouvez y accéder près du club de motoneige ou par l'extrémité sud de l'Avenue des Saules. D'autres sentiers existent aussi dans le secteur nord-ouest qui sont accessibles par les chemins Wettring, Baril et Mercier et qui sont entretenus par François Béland. Nous sommes choyés ! Quoique peu nombreux à en bénéficier, sachez que votre travail est grandement apprécié. Merci à vous deux pour votre bon travail !

Si quelqu'un possède une carte des sentiers, veuillez m'en faire part svp. Claudelle au 948-2547.



Don de l'Age d'or

La fabrique désire remercier chaleureusement Thérèse Caouette et son équipe du Club de l'âge d'or de Duparquet pour leur don de **3000\$**. Ce montant est le profit amassé suite à la vente de pâtés et de tartes. Un gros merci à tous ces bénévoles qui ont contribué à la confection des succulents pâtés et tartes.



Bingo

Mettre à votre agenda. Il y aura un Bingo le **dimanche 13 avril** à 7h au sous-sol de l'église. Bingo jambon et 50/50.



Super forfait motoneige

sur notre site internet :

www.pourvoiriedesiles.com

Pour réserver ou pour de plus amples informations, téléphonez au 819-948-2420 ou visitez notre site internet : www.pourvoiriedesiles.com

Table d'hôte spéciale pour la St Valentin sur réservation.

Consultez le menu sur notre page Facebook ou sur notre site internet.

Vous cherchez un cadeau à offrir ? Offrez un certificat cadeau ! Informez-vous à la Pourvoirie des îles du Lac Duparquet pour vous procurer un chèque-cadeau !

Vous souhaitez organiser un party ou tout autre événement ?

Janis Lavoie et Sylvain Audet

774 Chemin des Pourvoiries
Duparquet (Québec) CANADA
J0Z 1W0

Téléphone : 819 948-2420

Fax : 819-948-2424

Sans Frais : 1 877 948-2420

Heures d'ouverture du restaurant **Le Champêtre** :

Ouvert à l'année

Lundi et mardi : FERME (ouvert sur réservation de groupe)

Mercredi : 16h00 A 20h00

Jeudi : 11h00 A 20h00

Vendredi : 11h00 A 20h00

Samedi : 7h00 A 20h00

Dimanche : 7h00 A 16h00 (possibilité d'ouverture en soirée pour groupes et sur réservation seulement)



LETTRE AUX LECTEURS



Claudelle Gilbert

P'tit mot du CDE

Avec le printemps qui approche, les idées commencent à se dégourdir dans toutes les têtes : rénovation, construction, vente, acquisition, jardinage, plantes ornementales...

Du côté du CDE (Comité de Développement et d'Embellissement), primo : il faut remettre en ordre la cour de l'Hôtel de ville, c'est-à-dire remettre les paravents et buggy de mine à leur place. L'exposition aussi a besoin de reprendre vie ; tout est encore dans des boîtes depuis les rénos de l'Hôtel de ville.

Ensuite, peut-être bien s'occuper de rendre l'entrée Est de la ville plus accueillante, ce dont on a discuté depuis un bon nombre d'années. J'avais alors demandé votre collaboration là-dessus : un bûcheron pour couper les arbres morts et débarrasser le bois et les branches. Je relance l'offre, et les intéressés doivent m'appeler au 948-2547.

Il s'agirait d'y aménager le boisé, y installer des abris d'oiseaux, faire un petit pont au-dessus du ruisseau...vos idées sont bienvenues.

Ce projet devra être priorisé par les élus municipaux avant qu'on puisse formuler une demande de subvention au pacte rural. En passant, nous acceptons les nouveaux membres à bras ouverts ; si intéressés contactez-moi.

Chers lecteurs,

Je lance l'invitation aux associations et organismes à but non lucratif : présenter votre conseil d'administration en guise de reconnaissance et du coup inciter la venue de nouveaux membres.

Prenez note que l'édition du Grand Héron du mois d'avril sera exceptionnellement publiée le 30 au lieu du 15. En outre, la date de tombée demeure inchangée : 31 mars.



En attendant, Bonne Fête aux amoureux et Joyeuses Pâques à tous !



Le Comité du journal

Nicole Armour (rédaction)
Claudelle Gilbert (coordination, rédaction)
Linda Rivard (mise en page)
Pierrette Lafontaine (assemblage)
Michel Barrette (correction)

Pour nous joindre :

journalheron@hotmail.com
ou Claudelle Gilbert Tél: 948-2547

Internet:
www3.cablevision.qc.ca/colibrielle/journal.pdf

Dépôt légal à la Bibliothèque Nationale du Québec et à la Bibliothèque Nationale du Canada

Salon d'esthétique



Rachelle Cloutier Enr.
21 rue Gauthier, Duparquet

Soins du Visage – Électrolyse – Épilation à la cire
Maquillage - Manucure – Pose d'ongles
Produits utilisés : Marcel de sèvres

Rachelle Cloutier (18 ans d'expérience)
Pour un rendez-vous



Tél : 819-948-2297

Au plaisir de vous servir!



Certificat-cadeau disponible

PATRICK DESCARREAU



ARPENTEUR-GÉOMÈTRE
ARPENTEUR DES TERRES DU CANADA

- *Certificats de localisation et de piquetage
- *Arpentage légal et de construction
- *Arpentage pour baux miniers
- *Levé et implantation GPS
- *Cadastre minier
- *Plans topographiques
- *Calcul de volume



367, rue Principale, La Sarre (Québec) J9Z 1Z7
Tél.: (819) 333-3155 Fax.: (819) 333-3126
E-mail: patd@cablevision.qc.ca



Desjardins
Caisse de l'Abitibi-Ouest

Siège social

66, 5^e Avenue Est
La Sarre (Québec)
J9Z 1K9
Tél. : 819 333-5429

Centre de services de Palmarolle

108, rue Principale
Palmarolle (Québec)
J0Z 3C0
Tél. : 819 787-2451

Réalisons + ensemble !

Marco Boucher,
Directeur général

Chantal Parent
Directrice générale adjointe